

Actus
d'été

ifcd
infos



INFOS
FEMMES
CHIRURGIENS
DENTISTES

N°64
Juillet 2025
VERSION
NUMÉRIQUE



**LE SFCO
À VOS CÔTÉS
CET ÉTÉ !**



sfcd.fr





VOS RÉFÉRENTES RÉGIONALES

Une vraie proximité avec le SFCD !



sfcd.fr

Contacts :

GRAND-EST	Dr Audrey Burger, 67 Griesheim-sur-Souffel, dr.audrey.burger@gmail.com - Dr Delphine Le Héron, 51 Taissy, delphine.leheron@sfcd.fr
ÎLE-DE-FRANCE	Dr Marie-Christine Barbotin, 92 Issy-les-Moulineaux, marie-christine.barbotin@sfcd.fr
HAUTS-DE-FRANCE	Dr Cécile Dancourt, 62 Saint-Omer, cecile.dancourt@sfcd.fr
NORMANDIE	Dr Marie Graindorge, 76 Mont-Saint-Aignan, contact.normandie@sfcd.fr
BRETAGNE	Dr Linda Martin, 22 Paimpol, lindamartin3010@gmail.com - Dr Anne Gorre, 56 Lorient, annego35@gmail.com Dr Clémence Bertrand, 35 Le Rheu, clemence.bertrand@sfcd.fr
PAYS DE LA LOIRE	Dr Constance Gan, 49 Angers, constance.gan@sfcd.fr
CENTRE VAL-DE-LOIRE	Dr Martine Pigeon, 41 Vendôme - contact.centrevaleloire@sfcd.fr
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	Dr Alice Delmon-Lavoine, 26 Saint-Uze, alice.delmon@sfcd.fr
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	Dr Béatrice Gadrey, 83 Fréjus - Dr Catherine Larra, 13 Plan-de-Cuques - contact.paca@sfcd.fr
OCCITANIE	Dr Isabelle Morille, 31 Fronton, isabelle.morille@sfcd.fr - Dr Nathalie Richard, 11 Durban-Corbières, nathalie.richard@sfcd.fr
NOUVELLE AQUITAINE	Dr Marianne Franchi, 17 PUILBOREAU, marianne.franchi@orange.fr - Dr Catherine Boule, 33 Le Porge, catherine.boule@sfcd.fr Dr Marion Lagunes, 64 Ustaritz, marion.lagunes@sfcd.fr



• **Directrice de la publication :**
Nathalie Delphin

• **Rédactrice en chef :**
Anne Gorre

• **Rédactrice adjointe :**
Claire Mestre

• **Ont participé :**
Aurélie Albac
Khadidja Berroua
Clémence Bertrand
Marie Brasset
Nadine Cornillot-Clément
Cécile Dancourt
Raphaëlle Dareau
Alice Delmon
Nathalie Delphin
Magali Fau
Constance Gan
Anne Gorre
Marion Lagunes
Sophie Lellouche
Victoire Mautin
Claire Mestre
Lemya Nadia
Marion Petelot
Sylvie Ratier
Nathalie Richard
Mounia Santou
Anne-Marie Soum

• **Publicité :**
SFCD et FFCD

• **Conception réalisation :**
Aurélie Albac, SFCD

Crédits photos :
Adobe Stock

« Les points de vue, les opinions et les analyses publiés dans cette revue n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le positionnement du SFCD. »



SFCD Femmes Chirident

sfcd.fr

édito

POUR POUVOIR AMÉLIORER UN SYSTÈME, IL EST NÉCESSAIRE, PARFOIS, DE L'ARRÊTER.

Aujourd'hui, le système dont il est question et qui soulève une question au gouvernement, ce sont nos finances publiques. Et qui dit finances publiques, dit dépenses de santé. Et dans le viseur, les fraudes, qu'elles soient au bénéfice des patients, des professionnels de santé, des centres, ...

Il n'est pas envisageable d'arrêter le système de remboursement de soins, évidemment. Il serait donc préférable de rédiger un moratoire sur la généralisation du tiers payant avec les complémentaires. C'est la solution préconisée par le SFCD.

Pourquoi ? Et bien, selon le SFCD, parce que ce tiers payant avec les complémentaires serait un outil de fraude... justement.

La CNAM, via les CPAM, a mis en œuvre les moyens techniques et humain pour traquer les fraudes, contrôler l'efficacité et la légitimité des différents acteurs intermédiaires de paiement et mettre en place une série d'audits sur les pratiques des différents assureurs de santé.

Dans le même temps, elle nous impose, à nous chirurgiens-dentistes, un tiers payant généralisé et obligatoire avec les complémentaires. (Cf. CP [IC1](#))

Tiers payant avec les complémentaires qui engendre pour nous l'obligation de contracter avec un tiers autre que la sécu et une surcharge administrative sans précédent. Mais tiers payant avec les complémentaires qui facilite aussi la surfacturation, parfois en bande organisée : actes fictifs, sur-traitements et j'en passe. Tiers payant avec les complémentaires qui soustrait au champ de contrôle de la Sécu cette fraude.

Nous le savons tous.

Nous, chirurgiens-dentistes du SFCD, désirons que notre seul interlocuteur et payeur éventuel soit la sécurité sociale, seul organisme avec lequel nous conventionnons, qui peut nous contrôler, qui a une obligation de paiement rapide afin de ne pas mettre nos structures en danger et qui a toute légitimité pour recouvrer les sommes dues auprès des complémentaires.

Notre système de santé va mal.

Sa pathologie : le tiers payant généralisé et obligatoire avec les complémentaires. Son traitement : le choix et la CNAM payeur unique des professionnels de santé.

Nous continuerons à l'affirmer dès la rentrée. **D'ici là, nous vous souhaitons un bel été !**

Dr Nathalie Delphin

sommaire

ADHÉREZ
SFCD
P.18

5 - À LA UNE

• Congrès anniversaire 90 ans SFCD : un anniversaire engagé et fédérateur

6 - ACTUALITÉS SYNDICALES

- Le SFCD présent aux 10 ans de la LML
- Prévoyance : pourquoi et comment bien la choisir ?
- Le site du SFCD : votre portail syndical

10 - ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

• Codification : apprenez à corriger votre pratique avant qu'il ne soit trop tard

13 - LES ACTIONS DU SFCD

- Actions politiques, événements professionnels, mobilisations nationales et en régions
- Je suis victime de violences au cabinet dentaire : mode d'emploi
- Avantage supplémentaire maternité
- Salariée en centre de santé... et enceinte
- Baisse du seuil d'exemption de la TVA pour les libéraux
- TVA sur les aligneurs

18 - REJOIGNEZ LE SFCD ! ADHÉREZ

• Le SFCD c'est quoi ? C'est pour qui ?
Le SFCD au côté de tous : salariés et libéraux

- Le SFCD aussi aux côtés des praticiens salariés
- Le SFCD au plus près des étudiants

24 - FEMMES

• Violences intrafamiliales : le cabinet dentaire, lieu d'écoute

26 - CULTURE

Les bons plans parisiens à découvrir cet été

28 - ASSISTANTS DENTAIRE

- JNAD 2025
- 10 ans au service des assistants dentaires

29 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

• La lente marche vers l'autonomie des femmes

30 - FORMATIONS FFCD

- Calendrier des formations 2025

CONGRÈS ANNIVERSAIRE 90 ANS SFCD

Un anniversaire engagé et fédérateur



Les 11 et 12 avril 2025, à Bordeaux, nous avons fêté ensemble les 90 ans du SFCD à l'Hôtel Mercure Château Chartrons.

Un immense merci à toutes et à tous - congressistes, intervenants, partenaires, invités à la soirée de gala, adhérentes et supporters, cadres et fidèles soutiens du SFCD - d'avoir été au rendez-vous pour ce moment fort et symbolique de notre histoire.

Merci à Ralitsa Androlova, aux Drs Nathalie Delphin, Alain Durand et Jacques Wemaere pour leur participation à la table ronde "la relation des chirurgiens-dentistes avec les autres professionnels de santé" : un échange enrichissant, au cœur de nos pratiques quotidiennes.

Merci aux intervenants pour l'animation des ateliers et conférences, qui ont permis de nourrir nos réflexions et de faire progresser nos pratiques :

Drs Nathalie Delphin, Patrick Rouas, Sarah Attal, Laurent Elbeze, Marie-Pierre Carat Sarracanie, Linda Martin, Marion Petelot et Nathalie Ferrand.

Un grand merci à l'association Siel Bleu, qui nous a offert un moment de bien-être et de détente bienvenue!

Une soirée de gala mémorable à l'Alcazar, marquée par la présence d'invités d'exception qui ont eu la générosité de nous rejoindre pour célébrer cette belle aventure collective. Leur présence est le signe d'un soutien fort aux droits des femmes, à la profession, et surtout à l'engagement constant du SFCD depuis 90 ans.

Cette soirée a aussi souligné l'importance du dialogue et de la coopération entre nos instances, facteurs essentiels, pour faire avancer ensemble les causes qui nous rassemblent.

Nous avons également eu la joie d'accueillir des étudiants, qui

sont venus découvrir le SFCD, nos valeurs, notre histoire, et approfondir leurs connaissances professionnelles à travers nos ateliers, nos conférences et notre table ronde.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires qui ont participé au succès de ce congrès : Labodal, Septodont, GC, SDI, Orasoptic, Laboratoires Pred, Dentsply Sirona, Jaasp, Gamadis Bambach, Gammasonic.

Nous avons rappelé avec conviction que les enjeux de santé des femmes au travail, de prévention et d'éthique doivent être des priorités des politiques publiques. Ce fut deux jours d'échanges riches, constructifs et inoubliables, à l'image du SFCD. **Parce que le SFCD, c'est nous, c'est vous, et c'est ensemble que nous écrivons la suite.**

Notre histoire s'écrira encore longtemps, avec VOUS et à vos côtés.

Alors, on se retrouve bientôt ? Rassurez-vous, on y travaille déjà !

**DES QUESTIONS,
DES DEMANDES,
CONTACTEZ-
NOUS !**

SIÈGE SOCIAL

SFCD
22 rue de la Grande Armée
75017 Paris
Tél : 05 63 47 16 61
Email : sfcd@sfcd.fr

SERVICE JURIDIQUE

Sylvie Ratier
sylvie.ratier@sfcd.fr

FFCD FORMATIONS

SECRÉTARIAT DE DIRECTION :
Lemya Nadia
ffcd.contact1@gmail.com

INSCRIPTIONS :
Fattouma Maarouf
ffcd.secretariat@gmail.com

ADHÉSION, INSCRIPTION, CONTACT

Fattouma Maarouf
Tél : 05 63 47 16 61
fattouma.maarouf@sfcd.fr

INSCRIPTION EN LIGNE SUR :
sfcd.fr/mon-compte/

RELATIONS PRESSE

Magali Fau
magali.fau@sfcd.fr
Aurélié Albac
aurelie.albac@sfcd.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR



sfcd.fr

LE SFCD PRÉSENT AUX 10 ANS DE LA LML À PARIS



Vendredi 23 mai 2025, à Paris, le SFCD a eu l'honneur d'être invité par La Médecine Libre (LML) pour célébrer ses 10 ans d'engagement et de combats.

Depuis 2023, un partenariat fort nous unit, porté par des valeurs communes et une vision partagée de la santé, centrée sur l'humain, l'indépendance professionnelle et la liberté de choisir son praticien.

Représenté par les Drs Nathalie Delphin, notre présidente nationale, et Constance Gan, cadre SFCD, nous sommes fières d'avoir participé à cette soirée chaleureuse et conviviale, organisée par Renaud Pellet, président de LML, et ses équipes.

Son discours a rappelé que La Médecine Libre, tout comme le SFCD, c'est avant tout l'histoire de femmes et d'hommes engagés pour faire avancer leurs combats : **défendre la relation praticien/patient, garantir l'indépendance professionnelle,**

protéger les soignants, promouvoir la prévention, préserver la liberté d'être en-dehors des réseaux de soins.

Cette soirée a également été l'occasion de belles rencontres, comme celle avec le président de la FNOF - Fédération Nationale des Opticiens de France, Hugues Verdier-Davioud, avec qui nous partageons des combats communs autour du RGPD et de la protection des données de santé.

Nous remercions chaleureusement Renaud Pellet, ainsi que les trois médecins fondateurs de LML, les Drs Benjamin Bajer, Ayadi Seamy et François Masson, pour leur accueil bienveillant, leur énergie communicative et leur détermination à faire évoluer le système de santé dans le respect de chaque soignant et de chaque patient. Nous remercions aussi Cédric Mevel, conseiller prévoyance, pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Le SFCD est convaincu que ce partenariat s'appuie sur des combats partagés.

Ce sont ces valeurs, ancrées dans l'ADN du SFCD et de LML, qui guident nos engagements.

Un partenariat qui a du sens... et des avantages concrets pour nos adhérentes et supporters !

- Une **mutuelle engagée**, qui finance la prévention et limite ses frais de gestion pour mieux vous rembourser
- Jusqu'à **20 % de réduction** sur votre contrat de mutuelle collective
- Des **garanties santé supérieures** à un tarif compétitif pour vous et vos salariés(es)
- Un **expert dédié** pour vous accompagner dans vos choix de prévoyance
- Des **plans d'épargne retraite (PER)** sans frais sur versement

Découvrez toutes les offres [ici](#)

Prévoyance. Pourquoi et comment bien la choisir ?

Qui n'a pas croisé une consœur, un confrère, en difficulté suite à un arrêt de travail mal couvert ? Malheureusement, la prévoyance est souvent négligée ou mal comprise, alors qu'elle est essentielle pour garantir la stabilité de votre cabinet et protéger vos proches.

Pourquoi la souscription à un contrat de prévoyance est indispensable ?

Même si les chirurgiens-dentistes bénéficient d'un régime obligatoire (Sécurité sociale + CARCDSF), celui-ci reste largement insuffisant :

- Aucune indemnité la première année d'exercice,
- Faible couverture en cas d'invalidité partielle,
- Aucun remboursement des frais professionnels fixes (loyer, matériel, salaires...),
- Rente ou capital décès limités.

Résultat : en cas d'arrêt de travail, sans complémentaire adaptée, votre cabinet et vos revenus seront potentiellement menacés.

Que doit couvrir une bonne prévoyance ?

- Indemnités journalières complètes en cas d'arrêt de travail
- Garantie des frais professionnels (loyer, charges, salaires)
- Rente en cas d'invalidité, même partielle
- Capital décès pour vos proches

Bien choisir sa prévoyance : les critères clés

- Transparence des garanties : sans exclusion ni piège
- Invalidité professionnelle reconnue dès 15 %, avec un mode de calcul avantageux (T/66)
- Temps d'attente réduit ou supprimé
- Contrat forfaitaire clair

Depuis 2023, le SFCD a choisi La Médecine Libre, une mutuelle indépendante et fondée par des soignants, pour vous proposer une prévoyance sur mesure, claire et adaptée à votre exercice.

Avec Cédric Mevel, notre expert dédié, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé.

Il peut vous assurer jusqu'à **16 000 euros de maintien de revenus et de couverture de frais professionnels**, sans aucune formalité médicale.

Prenez rendez-vous pour un audit

gratuit de votre contrat actuel

ou pour souscrire à une protection fiable et transparente

Contactez Cédric Mevel au 06 81 59 63 47

cedric.mevel@lamedecinelibre.com



LE SITE DU SFCD : VOTRE PORTAIL SYNDICAL

Un site Internet pensé pour vous, conçu comme une boîte à outils digitale au service de votre quotidien.

Qu'on soit adhérent, élu, partenaire ou simplement curieux, le site Internet du SFCD est une vitrine vivante et stratégique du SFCD.

Plus qu'un simple site, c'est un réflexe à adopter, un point d'entrée unique vers toutes les ressources, services et actualités qui font la richesse du SFCD.

www.sfcd.fr : votre syndicat en un clic !

UN OUTIL CENTRAL POUR

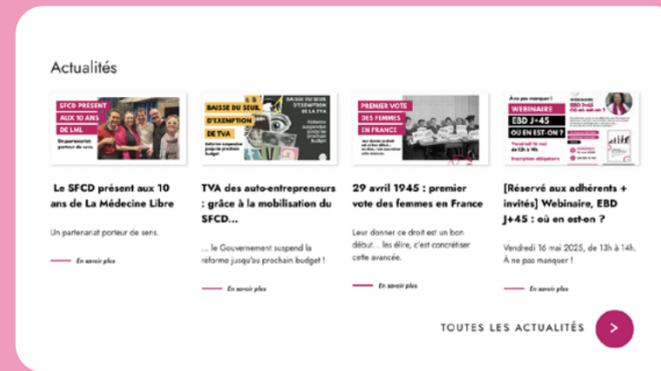
- Accéder à vos **infos syndicales**
- Télécharger vos **documents utiles** (revues, livrets, plaquettes, affiches)
- Suivre nos **actions**
- Rester en lien avec vos **référentes régionales**
- Contacter vos **cadres régionales** et vos **différents services**

(adhésion, juridique, revue, formation, presse...)



Tout a été pensé pour que vous trouviez l'info QU'IL VOUS FAUT, OÙ IL FAUT !

ADHÉRENT SFCD CE SITE EST LE VÔTRE !!



Un site UTILE POUR TOUS

Une ressource indispensable pour nos adhérents

Une vitrine pour nos partenaires et les politiques

ESPACE ADHÉRENT PERSONNALISÉ

Accédez à vos infos confidentielles, à jour et réservées aux adhérents

- Fiches pratiques
- Actualités syndicales et professionnelles décryptées
- Revues IFCD, communiqués de presse et documents téléchargeables
- Modèles de lettres, fiches d'aide, contacts privilégiés

CARTE INTERACTIVE DES RÉGIONS

En un clic, retrouvez votre référente régionale. Pratique en cas de besoin rapide ou pour relayer une info du terrain.

JE CONTACTE MA RÉFÉRENTE RÉGIONALE : un échange rapide, efficace et privilégié



NOS ACTIONS, NOS SERVICES

Découvrez notre travail quotidien :

- Notre histoire
- Nos actions politiques
- Nos formations FFCD
- Accompagnements dédiés (maternité, installation, exercice coordonné...)

BOÎTE À OUTILS 100% UTILE

Livrets, plaquettes, affiches, livrets et fiches pratiques

Un contenu riche à votre disposition pour vous aider, vous et votre équipe.

Suivez nos actions, nos publications, nos rendez-vous... et relayez-les sur vos réseaux !



La plateforme de formation professionnelle pour toute l'équipe dentaire

Un site pratique et accessible, conçu pour répondre aux besoins des chirurgiens-dentistes et de leurs équipes.

■ Calendrier des formations filtré par région, inscriptions en ligne, accès rapide aux contenus : tout est réuni pour faciliter votre montée en compétences.

■ FFCD prolonge l'action du SFCD en plaçant la formation au cœur de l'exercice dentaire, avec des contenus adaptés aux besoins concrets des équipes : pour une pratique mieux préparée, mieux formée et mieux accompagnée.

■ Formations en présentiel et en ligne, portées par une expertise reconnue.

Un même écosystème numérique, deux portes d'entrée pour s'engager, s'informer et se former :

■ Vous offrir des ressources concrètes, une expertise engagée et un accompagnement sur mesure tout au long de votre parcours professionnel.



www.sfcd.fr/formation

CODIFICATION : APPRENEZ À CORRIGER VOTRE PRATIQUE AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

Cela ne vous a pas échappé, les contrôles sont de plus en plus fréquents. Vous pensez "être dans les clous" et pourtant "aïe" ! Lorsque nous analysons les relevés de griefs dressés par le service de contrôles, de nombreux points nous semblent évitables. Petit tour d'horizon du pourquoi/comment d'un contrôle et comment l'éviter selon le bon vieil adage "vaut mieux prévenir que guérir".

UNE INTENSIFICATION NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Depuis trois ans, la lutte contre les fraudes commises par les professionnels de santé connaît une accélération sans précédent. Les chiffres parlent d'eux-mêmes[1] :

- **466 millions d'euros de fraudes détectées et stoppées par l'Assurance Maladie en 2023**, soit une hausse de 50% par rapport à 2022 ;
- À titre de comparaison : **seulement 127,8 millions d'euros avaient été détectés en 2020** ;
- **10 500 procédures contentieuses engagées en 2023**, dont les deux tiers de nature pénale, avec à la clé des pénalités financières lourdes.

Ces données traduisent une détermination accrue de l'Assurance Maladie, mais aussi une évolution législative constante via les Lois de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS), renforçant le dispositif de lutte contre les fraudes sociales, que ce soit au titre de

la détection (outil de profilage couplé à la représentation statistique prédictive du risque d'irrégularités ou datamining) ou des sanctions (notamment en cas de qualification de fraude pour l'indu réclamé : relèvement des plafonds pour les pénalités financières[2], instauration d'une indemnité égale à 10% des sommes, fixation forfaitaire par extrapolation, ou encore instauration d'un déconventionnement d'urgence, et enfin possibilité d'annulation de la prise en charge des cotisations sociales[3]).

QUELS SONT LES TYPES DE CONTRÔLES RÉALISÉS ?

Ainsi, que vous exerciez en libéral ou en tant que salarié, **la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)** peut déclencher des **contrôles** de votre activité de professionnel de santé.

Ces **contrôles** sont des procédures par lesquelles la **CPAM** vérifie la conformité de votre activité aux règles de facturation, de prescription, de tarification et de pratique médicale.

Si le **contrôle administratif** se limite aux aspects financiers et formels de l'activité (conformité des actes facturés, respect des tarifs conventionnés, régularité des déclarations transmises à l'Assurance Maladie) ; le **contrôle médical**, réalisé, quant à lui par un médecin-conseil, a pour but de vérifier la pertinence des soins réalisés et leur conformité aux bonnes pratiques médicales. de prescriptions excessives ou inadaptées, de remboursements anormalement élevés.

À partir de cette phase, lorsqu'elle identifie des anomalies statistiques, la CPAM peut décider d'une **analyse approfondie de votre activité**. Cette procédure encadrée par la charte du praticien contrôlée, mais également par des textes législatifs et réglementaires suit un protocole bien établi. L'ensemble des faits susceptibles de vous être reprochés sont listés. Ne vous reste plus qu'à apporter vos commentaires, à l'écrit tout d'abord, puis à l'oral, selon l'usage des procédures contradictoires (principe issu du droit de la défense).

DES CONTRÔLES AUX CONSÉQUENCES LOURDES

Ces contrôles d'activités sont des moments douloureux pour les praticiens. C'est à ce moment-là que vous vous rendez compte qu'en "voulant arranger un patient"; "ayant donné une confiance aveugle au logiciel", "ayant manqué de vigilance" vous vous êtes exposé à des sanctions lourdes de conséquences pour vous-même (stress, temps consacré à sa défense, mais également déstabilisation avec perte de confiance en soi) et pour votre cabinet (les indus et pénalités peuvent réellement mettre en danger sa santé financière). C'est aussi l'occasion pour vous de "découvrir" que certains éléments de la codification des actes

sont inconnus ou mal compris. Mais ce qui est le plus frustrant, voire injuste, c'est de réaliser que les erreurs portent souvent sur des actes simples, peu rémunérateurs, mais répétés... encore et encore ! Rappelons-nous, le contrôle porte sur 3 années : l'année en cours + les deux précédentes. Quelques erreurs, multipliées par le nombre de patients et d'actes, peuvent générer des montants d'indus considérables.

LA CODIFICATION CCAM : UN LANGAGE STRICT, NON INTERPRÉTATIF ET ÉVOLUTIF

La CCAM des actes dentaires n'est pas intuitive. La codification de nos actes est stricte, non interprétative et évolutive. Il y a, au gré des changements de convention, des modifications que nous sommes tous tenus de connaître. Ignorer des libellés précis, des conditions de réalisation encadrées, des exclusions ou des limites de facturation, coder un acte à la place d'un autre (même si au final, il y a bien un acte de réalisé) n'est pas accepté. **Seule parade : connaître la CCAM.** C'est pourquoi le SFCD en collaboration avec FFCD déploie depuis de nombreuses années une formation sur ce thème (cf. p. 31).

Dr Marie Brassat et Sylvie Ratier

PROTÉGEZ-VOUS : FORMEZ-VOUS !

- Il est encore temps de prévenir, d'analyser votre pratique, de corriger les habitudes à risque.
- Nos formations sont là pour cela ! **Formez-vous avant qu'il ne vous arrive de "petites misères"** qui, même si elles ne seront que passagères pour reprendre une chanson de l'ancien temps, peuvent vous faire perdre du temps, de l'énergie, de l'argent... et parfois la confiance en vous-même.



[1] Assurance Maladie, Dossier de presse 28 mars 2024 « Lutte contre les fraudes : Un montant record de fraudes détectées et stoppées en 2023, grâce à une mobilisation soutenue. Des priorités réaffirmées pour 2024 ».

[2] Hausse du montant maximum de la pénalité financière à : 300% du préjudice subi, et à 8 fois le plafond mensuel de la Sécurité sociale (PMSS) en l'absence de préjudice déterminable et 400% et jusqu'à 16 PMSS en cas de fraude commise en bande organisée LFSS 2023).

[3] Plan Attal 2023 de lutte contre la fraude.

Femmes

Premier vote des femmes en France
Les femmes ont obtenu le droit de vote en France le 21 avril 1944 par une ordonnance du Gouvernement provisoire de la République française.

Leur donner ce droit est un bon début... les élire, c'est concrétiser cette avancée.

Depuis 90 ans, le SFCD porte cette même ambition :

- défendre
- promouvoir
- faire avancer les droits des femmes

Ce droit de confiance est, pour le SFCD, un fil rouge pour permettre aux femmes de faire entendre leur voix et d'avoir la place qui est la leur dans la société.

« Le seul moyen de voir DES femmes élues est de présenter DES femmes aux élections. CQFD. »

Dr Nathalie Delphin



→ Édito de Nathalie Delphin à lire [ici](#)

Journée Internationale des Droits des Femmes
8 mars 2025 : depuis 90 ans, le SFCD est un acteur majeur dans la reconnaissance des droits des femmes. Les combats ne sont pas terminés, il est essentiel de poursuivre nos actions pour garantir ces droits et en créer de nouveaux.

Le SFCD a toujours été précurseur en encourageant l'engagement des femmes et en donnant une voix à celles que l'on n'entend jamais :

- des acquis historiques au service de l'égalité
- la santé des femmes : un enjeu syndical et politique
- faire partie de l'histoire : le SFCD porte haut les droits des femmes avec détermination. L'engagement ne s'arrête pas là : il est indispensable de continuer à agir.

→ Retrouvez notre vidéo rétrospective :

[des acquis historiques au service de l'égalité](#)



Rencontre au ministère chargée de l'égalité
Vendredi 13 juin, Nathalie Delphin, présidente nationale du SFCD, a rencontré Yaëlle Reynaud, conseillère chargée de la lutte contre les violences faites aux femmes auprès de Mme la ministre Aurore Bergé.

- À l'ordre du jour :
- Propositions pour faire évoluer le congé maternité : transposition des aides Covid → [Retrouvez les propositions du SFCD ici](#)
 - L'Avantage Supplémentaire Maternité, que le SFCD dénonce depuis 2016 comme un odieux chantage : une bonification conventionnelle, sous conditions, réservée à certaines professionnelles enceintes, au lieu d'une amélioration des droits maternité pour toutes. (cf. fiche de synthèse p.15)
 - la prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires chez les femmes victimes de violences intrafamiliales.

Le SFCD reste mobilisé pour faire avancer ces combats essentiels.



EBD, tiers-payant et secret médical

webinaire, EBD J+45 : où en est-on ?
Le 16 mai 2025, nous avons organisé un webinaire interactif afin de faire le point sur les évolutions de l'EBD depuis le 1er avril 2025 :



- le cofinancement AMO/AMC via le conventionnement InterAMC
- les enjeux du tiers payant, dont :
 - les inquiétudes liées à la transmission des données de santé confidentielles aux complémentaires
 - les difficultés techniques, administratives et organisationnelles qui amputent fortement notre temps médical
 - la position du SFCD en faveur d'un payeur unique (la Sécurité Sociale)

Merci à tous d'avoir été aussi nombreux. Grâce à vous, ce temps d'échange bienveillant, confraternel a permis de trouver des solutions.

Alors rejoignez-nous !

Communiqué de presse
EBD et Tiers-Payant, le SFCD inquiet pour le secret médical du patient → [Lire le communiqué ici](#)

Pour retrouver tout notre travail sur le secret médical en lien avec La Médecine Libre, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.

Le SFCD a posé des jalons pour sécuriser les échanges entre les chirurgiens-dentistes et les complémentaires à l'image de ce que font les opticiens avec les complémentaires, en lien avec la FNOF.

Notre syndicat défend et accompagne nos adhérentes et supporters au quotidien.

Violences faites aux praticiens

Violences faites aux soignants

12 mars 2025 : Journée européenne contre les violences faites aux soignants

Le SFCD, engagé contre toutes les formes de violences.

La violence envers les professionnels de santé ne cesse d'augmenter. Selon l'Observatoire National des Violences en milieu de Santé (ONVS), la dégradation des relations praticiens/patients a augmenté depuis la pandémie de Covid-19. Face à une exigence croissante et une impatience généralisée des patients, les soignants subissent une pression constante, menant à des agressions verbales, physiques et des actes de malveillance.

Quelques chiffres :

- En 2021, les violences physiques et menaces avec arme représentaient 46,7% des incidents déclarés
- Insultes et injures : 32,1% des signalements (tout corps médical confondu)

Des solutions pour mieux nous protéger au cabinet dentaire :

L'Observatoire National des Violences en Santé (ONVS) propose des outils pour prévenir et lutter contre ces violences :

- Affiches, fiches réflexes et pratiques pour gérer les situations à risque
- Mémentos pour renforcer la coordination entre professionnels

En savoir + sur le site de [l'ONVS](https://www.onvs.fr)

Le SFCD s'engage activement...

... contre les violences faites aux praticiens !

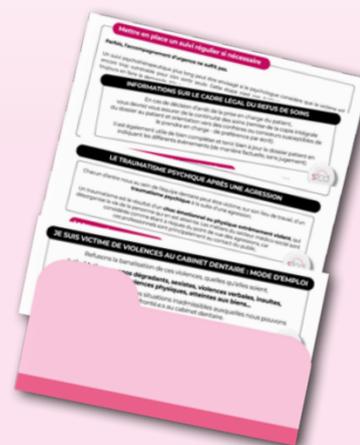
Des ressources à votre disposition : affichages et livrets utiles pour votre quotidien !

- Affiche « Stop aux violences verbales et physiques au cabinet dentaire » :

→ Téléchargez et affichez-la dès maintenant [ici](#)

Pour que les violences ne soient plus une fatalité, nos armes sont le savoir, l'expertise et les outils.

→ Retrouvez notre boîte à outils sur [sfcd.fr](https://www.sfcd.fr)



JE SUIS VICTIME DE VIOLENCES AU CABINET DENTAIRE : MODE D'EMPLOI

Face à la violence, ne gardons pas le silence.

Professionnels de santé, portez plainte en cas d'agression verbale ou physique !

Il n'est plus tolérable que nous, professionnels de santé, qui prenons soin de nos patients, soyons menacés sur nos lieux de travail. Pour lutter contre des situations inadmissibles auxquelles nous pouvons être confrontés :

- Le ministère de la santé et de la prévention a mis en place un plan national d'action, avec un objectif fortement affirmé : tolérance zéro pour les auteurs de violences, qu'elles soient verbales ou physiques.
- Le SFCD a construit une fiche pratique "je suis victime de violences au cabinet dentaire, mode d'emploi".

→ Du simple courrier au dépôt de plainte, en passant par la gestion de la rupture du contrat de soin ou de celle du traumatisme psychique subi par la totalité des membres de l'équipe dentaire, le SFCD vous donne la marche à suivre.

Refuser la banalisation de ces violences, c'est, dès les premières insultes ou propos dégradants, ne laisser passer aucune agression de quelque nature qu'elle soit à l'encontre de l'équipe dentaire.

Pour mieux lutter contre le fléau des violences,

la loi du 9 juillet 2025 renforce désormais les peines encourues par les agresseurs en protégeant tous les personnels, soignants et non-soignants.

■ **Peines aggravées en cas de violences ou de vol :** le code pénal prévoit depuis 2003 des sanctions renforcées en cas d'agression «dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions». Elle étend désormais à tous les professionnels travaillant dans les lieux de soins la protection accordée aux professionnels de santé.

■ **Délit d'outrage (insultes...)** est puni d'une amende maximum de 7 500 euros. La loi étend ce délit à tous les professionnels de santé mais aussi aux autres personnels qu'ils exercent à l'hôpital, en clinique, dans un EHPAD ou en libéral dans un cabinet, un centre de santé, dans une pharmacie ou un laboratoire...

■ **Dépôt de plainte facilité**

Loi n° 2025-623 du 9 juillet 2025 visant à renforcer la sécurité des professionnels de santé

Pour ne plus garder le silence face à la violence, signalons-la !
Notre fiche pratique est le bon outil.

Elle est à votre disposition dans votre espace adhérent !

Des ressources concrètes pour vous accompagner au quotidien au cabinet dentaire.

Parce qu'une bonne information est la clé pour faire valoir vos droits, le SFCD met à disposition de ses adhérentes et supporters une série de fiches de synthèse et de livrets pensés pour vous aider dans votre exercice professionnel.

En un clic, accédez aux documents utiles directement depuis votre compte adhérent sur le site SFCD.

Salariée en centre de santé...

... ET ENCEINTE !

Une fiche synthétique pour connaître vos droits et démarches à anticiper.



→ Télécharger

Fiche de synthèse

À retrouver dans votre espace adhérent du site SFCD

L'avantage Supplémentaire Maternité

Le SFCD dit non à ce chantage

Une fiche claire pour comprendre cette mesure et la position du SFCD

→ Télécharger la fiche



→ Télécharger le Dossier de presse

Bientôt disponibles

Grâce à nos différents groupes de travail, de nouvelles fiches pratiques verront le jour à la rentrée.

Un sujet vous interpelle, nous

pouvons y travailler ? Écrivez-nous !

Tous ces documents sont accessibles dans votre compte adhérent sur sfcd.fr.

Besoin d'un éclairage ?

L'équipe du SFCD est là pour vous répondre !

TVA : DEUX POINTS À RETENIR !

BAISSE DU SEUIL D'EXEMPTION DE LA TVA POUR LES LIBÉRAUX

Face à une vive mobilisation des professionnels, le gouvernement recule : la réforme visant à abaisser le seuil d'exemption de TVA pour les auto-entrepreneurs est suspendue jusqu'au projet de loi de Finances 2026. Une annonce faite par le Ministre de l'Économie, Éric Lombard. Le SFCD reste pleinement mobilisé pour être associé à ces concertations afin de défendre les intérêts de la profession.

+ Pour en savoir plus

C'est ici



TVA SUR LES ALIGNEURS : UNE POSITION CLARIFIÉE

Un jugement¹ clarifie enfin le régime fiscal des dispositifs orthodontiques importés :

■ Il établit une distinction claire entre prothèse et dispositif de correction sur lequel l'exonération de TVA ne s'applique pas. Les aligneurs sont ainsi soumis à la TVA au taux normal de 20%

■ Il rappelle la responsabilité fiscale directe des chirurgiens-dentistes en cas d'acquisition intracommunautaire sans autoliquidation.

POINTS DE VIGILANCE POUR LES PRATICIENS :

■ Vérifiez les mentions sur les factures, notamment la mention "la TVA s'applique pour les aligneurs», qui doit être reportée.

■ Vérifiez toujours la provenance effective des aligneurs car votre responsabilité fiscale sera engagée.

1 TA Bordeaux, 3e ch., 26 juin 2025, n° 2306362

LE SFCD C'EST QUOI ? C'EST POUR QUI ?

SFCD au côté de tous : salariés et libéraux

POUR LES JEUNES CHIRURGIENS-DENTISTES



Tu viens d'obtenir ta thèse ? Tu as peut-être fait tes études à l'étranger (Espagne, Belgique...)?

Le SFCD t'aide dans tes démarches !

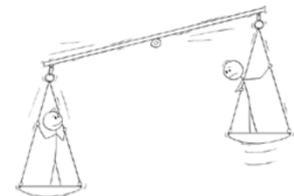
- Inscription au tableau de l'Ordre
- Formalités pour ton diplôme
- Accompagnement dans ton premier exercice, qu'il soit libéral ou salarié
- Accueil avec bienveillance dans une profession réglementée
- Conseils juridiques et administratifs

UN SYNDICAT PROCHE DE TOI que tu sois salarié ou libéral

Un maillage territorial actif avec des cadres régionales de cabinets urbains et ruraux

INFORMATION

- Un accompagnement individuel et bienveillant



SALARIAT OU LIBÉRAL...

Choisir n'est pas toujours aussi simple que l'on croit !

- Contrat flou ? Droit du travail ?
- Convention collective ? Salaire ?
- Collab ? Association ? Rempla ?
- Congé maternité/parentalité ?
- Indépendance ? Responsabilité ?
- Besoin de soutien juridique ? D'un soutien confraternel bienveillant ?
- Libéral ou salarié de libéraux, hospitalo-universitaires, des centres dentaires, mutualistes, territoriaux, associatifs



DES OUTILS CONCRETS

- Carnets pratiques : maternité, parentalité, EBD, CCAM
- Accès à un service juridique
- Un site Internet bourré d'infos
- Une revue trimestrielle
- Des réseaux sociaux actifs
- Des événements nationaux et régionaux en présentiels et en distanciels
- Des formations avec FFCD
- Des groupes de réflexion, de travail...



PARCE QUE TON PARCOURS COMPTE !



VALEURS FORTES

liberté, sororité, équité, solidarité

SAFETY FIRST

Parce que la santé n'est pas un commerce !

Le SFCD défend une profession de soin éthique, responsable et non marchande



LE SFCD AUSSI AUX CÔTÉS DES PRATICIENS SALARIÉS



Depuis toujours, le SFCD accompagne tous les chirurgiens-dentistes, quels que soient leur mode d'exercice.

Salarié de libéraux, hospitalo-universitaires, des centres dentaires, mutualistes, territoriaux, associatifs... le SFCD se tient à vos côtés !

Aujourd'hui, nous pouvons passer successivement du libéral au salariat ou inversement, de titulaire d'un cabinet à collaborateur et inversement, d'associé dans une SCM à associé minoritaire dans une SELARL et inversement, remplacer ou être remplacé... bref nos parcours ne sont plus linéaires.

Autant de sujets sur lesquels le SFCD est présent.

Autant de sujets pour lesquels le SFCD travaille actuellement à la mise en place d'outils qui répondent aux besoins des chirurgiens-dentistes salariés.

Par exemple :

Un groupe de travail qui mixe des cadres libérales et salariées, afin de construire des réponses adaptées et efficaces aux réalités de terrain du salariat.

conditions de travail, congés annuels, congé maternité-parentalité, rémunération, convention collective...

Des questions qui constituent autant de points de vigilance.

Le SFCD les décrypte pour vous accompagner au mieux ! Parce que votre parcours compte...

Rejoignez-nous !



LE SFCD AU PLUS PRÈS DES ÉTUDIANTS

Les Drs Dancourt et Bertrand ont été au-devant des étudiants dans les facs de Lille et de Rennes.

Chaque année, le CDO du Nord participe aux enseignements des étudiants de 6e année. Par tradition, le président du CDO du Nord propose aux quatre syndicats de se présenter lors de cette rencontre.

■ Le 3 avril a donc été l'occasion, pour le SFCD, par l'intervention du Docteur Cécile Dancourt, de rencontrer la nouvelle génération de chirurgiens-dentistes.

Le SFCD a ainsi bien pu rappeler ce qu'est un syndicat et de la nécessité absolue de se syndiquer pour être mieux représenté.

Nous avons pu leur expliquer nos valeurs, notre histoire, nos combats, nos nombreux succès.

■ Nous leur avons ainsi démontré que nous sommes indispensables dans le paysage syndical, car ces valeurs et ces convictions sont en adéquation avec leurs préoccupations : **parentalité, écoresponsabilité, notre métier ne se pratique pas comme un commerce, respect des patients...**



Dr Cécile Dancourt

■ Lors de cette intervention, la dernière de la série, les étudiants se sont montrés très intéressés. Le nombre de leurs questions l'a bien démontré. Le SFCD les remercie pour ces échanges stimulants et riches.

Le SFCD remercie chaleureusement les présidents de l'ordre des départements du Nord et du Pas-de-Calais pour cette invitation qui se déroule dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette invitation, à l'ensemble des syndicats est essentielle pour la pluralité syndicale. Le SFCD l'apprécie d'autant plus et souhaiterait qu'elle soit déployée par l'ensemble des CDO.



Le SFCD aux côtés des étudiants au forum de l'UNECD à la faculté dentaire de Rennes.

■ L'AECDR (Association des Etudiants en Chirurgie-Dentaire de Rennes) a organisé le mercredi 12 mars dernier le Forum des partenaires. Ce forum a lieu chaque année et réunit différents acteurs afin de préparer les étudiants à leur arrivée dans le monde professionnel : banques, assurances, courtiers, entreprises spécifiques du monde dentaire (matériel, consommables, hygiène bucco-dentaire), mais aussi URPS et syndicats de la profession.



Ils ont été nombreux à être en accord avec nos idées.

Nous avons pu répondre à leurs questions et mettre en avant les tutos réalisés pour La Team des Nouveaux Dentistes. **Nous leur avons rappelé qu'il était très important, le moment venu, d'adhérer à un syndicat, et de choisir celui-ci en accord avec sa propre vision de la profession.**

Moment qui a pu d'ailleurs commencer immédiatement, car l'adhésion au SFCD est gratuite pour les étudiants !

Le SFCD a répondu positivement avec plaisir à l'invitation de l'AECDR.

■ Le Docteur Clémence Bertrand était présente toute la journée pour échanger avec les étudiants des 5e années du cursus. Cela a été l'occasion de leur apprendre le rôle d'un syndicat et de leur parler des valeurs et des combats du SFCD.



■ La journée s'est terminée par une tombola, pour laquelle le SFCD avait fourni un joli lot à son effigie : un sac, un tee-shirt, des crayons, un pins, un calendrier, un exemplaire de la dernière revue ADF, et surtout une invitation à la soirée de gala du congrès anniversaire des 90 ans !

■ Le SFCD remercie encore l'AECDR pour son invitation et pour son accueil chaleureux.

Dr Clémence Bertrand

Été 2025 :
Il est encore
temps de
REJOINDRE
LE SFCD



Vous pouvez
adhérer
ou renouveler
votre adhésion
sur le site :

sfcd.fr/mon-compte

ou en scannant
le QR Code

Rejoignez le SFCD pour :

> VOUS DÉFENDRE
> FAIRE RAYONNER
VOS IDÉES AU SEIN
DE LA PROFESSION

> SOUTENIR NOS PROJETS :

- Protéger votre exercice
- Préserver la dignité des patients
- Respecter l'éthique médicale
- Faire évoluer vos droits à la parentalité
- Participer à la lutte contre les violences

Votre adhésion, une opportunité de changement

Avec vous, votre confiance et votre mobilisation, nous sommes là depuis 90 ans.

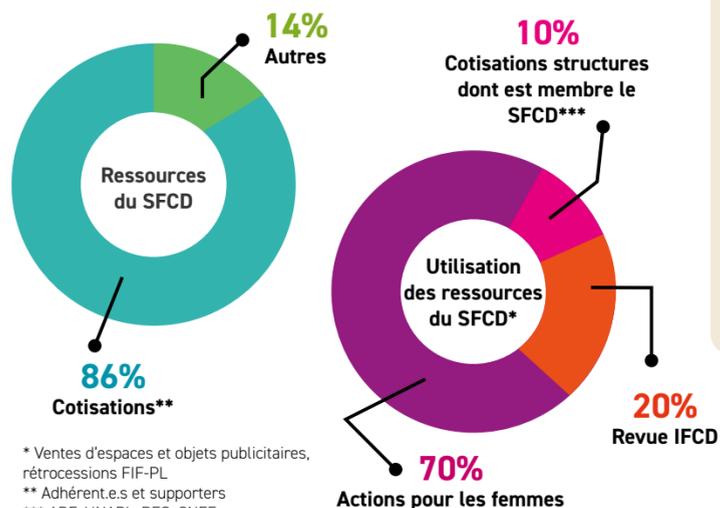
Grâce à votre adhésion et au travail de nos cadres bénévoles, nous menons des actions politiques engagées.

Nous interpellons les décideurs politiques et les acteurs du monde de la santé pour qu'enfin, l'équilibre entre pérennité de nos cabinets et éthique de soignants soit respecté, qu'il soit certain et durable pour chacun d'entre nous.

Ensemble, créons un écosystème dentaire favorable et robuste pour les générations à venir.

Rejoignez-nous.

À quoi sert ma contribution ?



* Ventes d'espaces et objets publicitaires, rétrocessions FIF-PL

** Adhérent.e.s et supporters

*** ADF, UNAPL, RES, CNFF

Bon à savoir

- ▶ **JE SUIS LIBÉRAL.E :** ma cotisation et/ou mon don EST DÉDUCTIBLE de mes frais de cabinet.
- ▶ **SI JE SUIS SALARIÉ.E :** je peux DÉDUIRE ma cotisation de mes frais réels.
- ▶ **JE SUIS RETRAITÉ.E :** ma cotisation m'ouvre le droit à un CRÉDIT D'IMPÔT.

BULLETIN d'adhésion

Nom, Prénom

Adresse

Code postal Ville Date de naissance

E-Mail Téléphone mobile
Mention obligatoire

Adresse email impérative pour recevoir votre reçu et vos identifiants

Numéro SIRET Année de diplôme

1^{er} année d'exercice Mode d'exercice Libéral Salarié

Numéro RPPS Êtes-vous employeur ?

Nom de l'entreprise

Type de l'entreprise : EI, SCM, SCP, SELARL/SELAS Nombre de salariés

Si vous adhérez au SFCD pour la première fois, merci de cocher cette case

À compléter et à retourner avec votre règlement

- Femme CD, Supporter homme CD : 350€
- 1^{er} année d'exercice : 110€
- Étudiant : gratuit
- Retraité : 150€
- Cotisation de soutien (H/F non CD) : 100 €
- Don supplémentaire :

Règlement à envoyer par chèque

à l'ordre de
SFCD, service adhésions
5, rue Elie Barthe
81 000 Albi
IBAN : FR76 1720 6002 1793 0048 3602 007
BIC : AGRIFRPP872

Date, signature, cachet

Les informations portées sur ce bulletin font l'objet d'un traitement informatisé utile à la gestion du SFCD. Conformément au « règlement général sur la protection des données personnelles » du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez nous envoyer un email à sfcd@sfcd.fr, tél. 05 63 47 16 61

Bienvenue chez vous !

Adhérer au SFCD, c'est prendre soin de sa santé et de son bien-être au cabinet.

Mon adhésion annuelle me permet de bénéficier de l'ensemble des services SFCD :

Service juridique inclus

Mutuelle et prévoyance à tarif préférentiel

Un réseau de contacts de proximité

Se former et bénéficier de tarifs privilégiés

et bien d'autres...

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

LE CABINET DENTAIRE, LIEU D'ÉCOUTE

Interview du Dr Victoire Mautin, chirurgien-dentiste au Cannet, sur la prise en charge globale des femmes victimes de violences au cabinet dentaire.

Pourquoi t'es-tu intéressée à ce sujet ?

Enfant, ma mère m'a offert un livre sur l'égalité femme/homme « Quatre poules et un coq ». Depuis, ce sujet n'a jamais arrêté de me révolter.

Sensibilisée, j'ai beaucoup échangé avec mes proches, mes amies ou simplement avec d'autres femmes.

Le constat est simple : nous avons toutes vécu des violences.

Étant engagée, je voulais utiliser mon métier de dentiste pour apporter une aide concrète aux femmes victimes.

Quels sont les éléments clés à retenir de ta thèse ?

■ **Former les professionnels de santé** (Chirurgiens-dentistes, assistants,...) à repérer, orienter et accompagner les victimes pour finalement les protéger.

■ **Identifier les victimes** par la réalisation d'un dépistage

systématique dans le bilan médical (forme écrite et/ou orale).

■ **Sensibiliser par la prévention**, avec des affiches et brochures, dans les espaces d'attente et les toilettes.

En tant que jeune femme, quel est le point qui t'a le plus interpellé dans tes recherches ?

La persistance et l'ancienneté de ces violences.

Une patiente âgée m'a confié qu'elle avait été violentée par son ex-mari pendant plus de 30 ans, sans que ses propres enfants ne le sachent (encore aujourd'hui).

Au-delà de l'emprise, son témoignage reflète l'isolement extrême que vivent de nombreuses victimes. Toutes ces femmes qui ont été enfermées dans le silence, et qui le sont encore, illustrent le chemin qui nous reste à parcourir. **Ce n'est pas un sujet « à la mode »**. Ces violences sont intemporelles et existent depuis longtemps. La parole se libère progressivement, grâce aux

réseaux sociaux, aux médias, aux associations d'aides aux victimes et à toutes ces femmes qui continuent de lutter. Chaque prise de parole **est une avancée pour chacune d'entre nous.**

Quelles sont les pistes d'amélioration pour la prise en charge des femmes victimes ?

■ **Renforcer la coopération** entre cabinets dentaires, structures de soins et associations de soutien aux victimes.

■ **Former davantage** les professionnels de santé ou en charge des victimes au sein des institutions judiciaires, sociales et administratives en intégrant cette formation dès le cursus étudiant.

■ **Faire évoluer les mentalités** pour briser ces chaînes de violences.

Propos recueillis par le Dr Alice Delmon

Formations

Accueil et prise en charge au cabinet dentaire des femmes victimes de violences

En 2025, selon l'Observatoire national des violences faites aux femmes, 1 femme sur 3 en France a été victime de violences au cours de sa vie.

■ En 2024, 146 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire, soit près de 1 tous les 2,5 jours.

■ 234 000 femmes ont déclaré avoir subi des violences conjugales sur une seule année, dont plus de 60 % sans jamais porter plainte.

Derrière ces chiffres, une réalité : les cabinets dentaires sont souvent des lieux de repérage où les signes de violences peuvent être détectés.

Le SFCD, via son organisme de formation FFCD, propose une formation obligatoire et essentielle: **« Accueil et prise en charge au cabinet dentaire des femmes victimes de violences »**.

Objectifs de la formation :

■ **Identifier les signaux d'alerte**, physiques ou comportementaux.

■ **Adopter une posture bienveillante et respectueuse**, sans jugement ni intrusion.

■ **Savoir écouter et orienter** en

toute sécurité les patientes vers les dispositifs adaptés.

■ **Comprendre le cadre légal et les responsabilités du professionnel de santé**, notamment en matière de signalement.

Une formation pensée pour toute l'équipe dentaire :

■ **Cette formation s'adresse aux chirurgiens-dentistes et à leur équipe.** Car face à la détresse d'une patiente, la coordination et la préparation de l'ensemble de l'équipe sont essentielles **pour garantir une prise en charge adaptée.**

Pourquoi c'est essentiel ?

● **65%** des femmes victimes de violences physiques présentent des blessures au visage ou dans la sphère oro-faciale (source : FNSF, 2025).

● **En moyenne, une femme victime de violences consulte jusqu'à 5 professionnels de santé avant d'en parler** (source : HAS 2024)

● **Être formé** c'est briser l'isolement, poser un premier mot, et sauver une vie.

Pourquoi c'est obligatoire ?

● **Parce que c'est la loi !!**
LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes Article 51



Vendredi 28 novembre, Paris

CONGRÈS DE L'ADF 2025

Formation violences intrafamiliales, prise en charge au cabinet dentaire

Responsable scientifique :

■ Dr Nathalie Delphin

Intervenants :

■ Vanessa Garouche (CIDFF) : **violences intrafamiliales : de quoi parle-t-on ?**

■ Dr Marion Lagunes : **pourquoi et comment repérer au cabinet dentaire ?**

■ Dr Nicolas Leblé : **la conduite de la consultation**

Objectifs :

■ **Savoir mettre en place le questionnement systématique** pour repérer les personnes victimes de violences

■ **Savoir mener une consultation et reconnaître les signes cliniques et psychologiques**

■ **Connaitre le cadre légal et le réseau d'orientation** pour agir pour les victimes.

Inscrivez-vous vite !

[ici](#)

Formation
DPC

LES BONS PLANS PARISIENS À DÉCOUVRIR CET ÉTÉ

Paris, la ville lumière est toujours une source inépuisable de culture et de divertissement, surtout pendant les mois d'été. Alors que les journées s'allongent et que le soleil brille plus fort, la capitale française se transforme en un véritable paradis pour les amateurs d'art, de musique, de théâtre et de gastronomie. Que vous soyez un habitant de longue date ou un visiteur de passage, Paris offre une multitude d'activités culturelles pour tous les goûts et tous les âges.

Dans cet article, nous vous proposons un guide des sorties culturelles à ne pas manquer cet été.

Envie de culture ?

Le mur de Berlin, un monde divisé à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine (du 14 mai au 25 septembre 2025)

Symbole mondial de la guerre froide, le mur de Berlin divise la ville en deux pendant 28 longues années. Pendant cette période, les habitants de Berlin ont été pris entre 2 idéologies opposées. À l'ouest se trouvait le capitalisme de la République Fédérale d'Allemagne (RFA). À l'est le communisme en République Démocratique d'Allemagne (RDA). Deux mondes à chaque bout du spectre, séparés par un mur de 155 km, dont 43 km ont divisé Berlin en 2.

Cette exposition unique présente un fragment original du mur de Berlin. Plus de 10m de long, il est installé à l'extérieur, le long du musée.

Robert Doisneau, Instants Donnés au musée Maillol (jusqu'au 12 octobre)

Dans un parcours prodigieux de plus de 350 photographies, découvrez l'œuvre du célèbre photographe. Les photographies iconiques y côtoient des séries montrant la dextérité du photographe à explorer l'être humain dans de multiples environnements : l'enfance, les artistes, les écrivains, les bistros, les années Vogue, mais aussi la dureté et la gravité de la vie, les banlieues.

David Hockney à la Fondation Louis Vuitton (jusqu'au 15 septembre)

Rétrospective exceptionnelle de cet artiste britannique, figure majeure des XXe et XXIe siècle. De ses premières peintures des années 1950 à ses créations numériques de 2025, cette exposition retrace son parcours artistique unique mêlant huile, acrylique, encre et technologie. Conçue par Hockney lui-même, elle promet une immersion totale dans son univers coloré et innovant.

Toutes les expos de cet été à découvrir [ici](#)

Ou bien envie de théâtre ?

Oublie-moi au théâtre La Bruyère

Le choc théâtral primé par 4 Molières en 2023.

Une histoire d'amour, il ne faudrait jamais pouvoir l'oublier... il était une fois une histoire d'amour entre Jeanne et Arthur. Une histoire parfaite. Parfaite jusqu'à ce que Jeanne demande à Arthur d'aller acheter du lait et un timbre. C'était pourtant simple à retenir.

L'embaras du choix au théâtre Michel

Un thriller tiré de faits réels.

À la suite d'un test ADN, Tomas découvre qu'il n'est pas le père de son bébé, mais son oncle. Seulement à sa connaissance, il n'a pas de frère. Le jour où sa mère est prête à lui faire des révélations, Tomas la retrouve assassinée.

Dr Sophie Lellouche

Et pourquoi pas d'un bon petit plat ?

Public House 21 rue Daunou, Paris 2e

Au cœur du quartier de l'Opéra, un lieu atypique où la brasserie parisienne rencontre le bar anglais. En cuisine, le chef britannique Calum Franklin surnommé « The Pie King » réinvente avec passion les grands classiques anglais et français. Au menu ? Des pies faits maison et des plats généreux.

Paul Chêne bistro

79 rue du cherche-midi, Paris 6e

Bistrot traditionnel et convivial tenu par un trio d'épiciéristes passionnés : Charly, Sébastien et Adrien. L'ambiance y est chaleureuse et les prix sont abordables, ce qui en fait une adresse incontournable pour les amateurs de bonne cuisine. Vous pourrez déguster des plats emblématiques tels que le filet de

bœuf au poivre, les crevettes flambées au pastis ou encore l'œuf mayo, véritable star de la maison.

Le Récamier

4 rue Récamier, Paris 7e

Leur spécialité : les soufflés !

Loin du tumulte parisien, l'esprit de Madame Récamier plane toujours sur St Germain des Prés, soufflant ce que Sainte Beuve qualifiait de « doux génie ». Cet esprit nouveau, raffiné et délicat est demeuré intact et vous le retrouverez dans les plats de Gérard Idoux, de réputation mondiale mais aussi autour de nos tables où se réunissent les personnalités littéraires, culturelles et politiques.

Peu importe le lieu : Paris, les sommets, les plages ou votre cocon... Le SFCD vous souhaite un très bel été !

> JNAD 2025 10 ANS AU SERVICE DES ASSISTANTS DENTAIRES



Paris, le 03 avril 2025

C'est dans une ambiance festive et studieuse que s'est tenue la 10e édition de la Journée Nationale des Assistants(es) dentaires (JNAD), à Paris, dans le 12e arrondissement. Une édition pas comme les autres, placée sous le signe de la reconnaissance et du bien-être professionnel.

Le thème choisi pour cet anniversaire symbolique « Les clés du bien-être en cabinet dentaire » a rassemblé des centaines de professionnel(les) autour d'un programme riche et varié. Conférences, ateliers, expositions, échanges entre pairs : tout était pensé pour offrir aux participant(e)s des outils concrets et une vision d'avenir pour leur métier.

Organisée depuis dix ans par un collectif engagé de professionnel(le)s, la JNAD est aujourd'hui bien plus qu'un simple événement. Elle est

devenue une plateforme nationale de réflexion, de formation et de valorisation du métier d'assistant(e) dentaire. À travers cette journée annuelle, c'est toute une communauté qui se mobilise pour faire évoluer les pratiques, partager les savoir-faire et renforcer la reconnaissance d'une profession en pleine mutation.

La JNAD, c'est aussi une atmosphère unique : celle d'un événement où la compétence professionnelle côtoie l'amitié, où le sérieux des échanges n'empêche ni les sourires ni les moments de célébration. Le gâteau d'anniversaire, partagé à l'issue de la journée, a symbolisé ces dix années de rencontres, d'engagement et de fierté collective.

Khadidja Berrouna et Mounia Santou

RENDEZ-VOUS LE JEUDI 12 AVRIL 2026

- Avec de nouveaux défis
- De nouvelles idées, et une même ambition : faire grandir, ensemble, la profession d'assistant(e) dentaire.



LA LENTE MARCHÉ VERS L'AUTONOMIE DES FEMMES NÉCESSITE... ENCORE ET TOUJOURS, NOTRE VIGILANCE

En juillet 2025, nous fêtons les 60 ans d'une loi[1] qui a permis de faire avancer l'autonomie des femmes.

Fini de demander l'autorisation à son mari pour pouvoir travailler ainsi que pour pouvoir ouvrir un compte en banque à son nom.

Aujourd'hui, nous savons toutes et tous que la liberté et l'autonomie passent par l'indépendance financière. Et même si en le disant ou en l'écrivant, on a l'impression d'enfoncer une porte ouverte, certains chiffres font frémir.

En 2025, il y a encore 1 femme sur 4 en couple[2], en France, qui ne possède pas de compte en banque à son propre nom !

→ Pourquoi moi, présidente du SFCD, cela m'interpelle ?

Parce que je sais que les violences intra-familiales peuvent aussi prendre racine dans les violences économiques et administratives. Et parce que je sais aussi que nous sommes

des employeurs. Vous voyez où je veux en venir ???

Il existe une loi qui, depuis le 27 décembre 2021[3], dit que le salaire doit être obligatoirement versé sur un compte bancaire ou postal dont le salarié est le titulaire.

Il est donc de notre responsabilité de savoir "qui" nous rémunérons, en nous assurant que le salaire soit bien versé sur un compte au nom de notre salariée, en discutant avec elle, avec tact et bienveillance, de son indépendance financière.

Nous, chirurgiens-dentistes, pouvons être un maillon dans la prise de conscience des violences que subissent nos salariées.

Alors, prenons le temps de cette discussion au sein de nos structures pour combattre toutes les formes de violences et réussir l'émancipation de toutes les femmes.

Autre petit détail, et non des moindres, les violences n'ont pas de classe sociale.



Alors, à toutes mes consœurs, quel que soit votre mode d'exercice, gardez un compte à votre seul nom ! Votre indépendance professionnelle et personnelle en dépendent.

- Un doute ?
- Une question ?

N'hésitez pas à venir vers nous. Chaque cadre syndicale est à votre écoute de façon confidentielle et bienveillante.

Dr Nathalie Delphin
Présidente nationale du SFCD

[1] Loi n° 65-570 du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux

[2] Sondage IFOP X Crédit Mutuel Alliance Fédérale X Fédération Nationale Solidarité Femme mené du 19 au 24 septembre 2024 auprès de 1 000 femmes représentatives des femmes françaises selon la méthode des quotas.

[3] La loi du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle (dite loi Rixain) : « Sous réserve des dispositions législatives imposant le paiement des salaires sous une forme déterminée, le salaire est payé en espèces ou par chèque barré ou par virement à un compte bancaire ou postal dont le salarié est le titulaire ou le cotitulaire. Le salarié ne peut désigner un tiers pour recevoir son salaire. Toute stipulation contraire est nulle.

Calendrier des formations 2025

Des formations pour toute l'équipe du cabinet dentaire :

Chirurgiens-dentistes (CD)
Assistants(es) dentaires (AD)
Secrétaires...

- **Accompagner aux changements de pratique**
- **Promouvoir la prévention :** prévention de difficultés administratives, prévention de pathologies du chirurgien-dentiste
- **Ouvrir des horizons thérapeutiques :** aromathérapie, hypnose...
- **Sécuriser votre exercice :** obligations réglementaires, CCAM, traçabilité...

DES FORMATIONS PERSONNALISÉES ?

Une formation vous intéresse mais n'est pas programmée dans votre région ?

-> Constituez un groupe de minimum 15 personnes **et nous viendrons vous former chez vous.**

Comment ?
Prenez contact avec Lemya.

→ FORMATIONS À DISTANCE

THÈMES	DATE	PUBLIC
Radioprotection des patients au cabinet dentaire. Obligatoire , à renouveler tous les 10 ans.	Vendredi 5 décembre	CD

RÉSERVEZ VOS FORMATIONS DÈS MAINTENANT !



Syndiqué(e) au SFCD ou pas, tout le monde peut suivre les formations FFCD

Restez connecté sur le site, d'autres thèmes et dates seront programmées à distance et en régions

www.sfcd.fr/formation/



→ FORMATIONS EN PRÉSENTIEL DANS VOTRE RÉGION

RÉGIONS	VILLE	THÈMES	DATE	PUBLIC
NOUVELLE AQUITAINE	LA ROCHELLE	Animer son équipe au quotidien.	Vendredi 19 septembre	AD+CD
	BORDEAUX	Recyclage AFGSU niveau II. Formation destinée aux CD et AD titulaire de l'AFGSU II depuis plus de 3 ans et moins de 4 ans. Obligatoire AD et CD pour maintenir son AFGSU2 valide (à renouveler tous les 4 ans)	Vendredi 19 septembre	AD+CD
ÎLE DE FRANCE	ISSY LES MOULINEAUX	Recyclage AFGSU niveau II. Formation destinée aux CD et AD titulaire de l'AFGSU II depuis plus de 3 ans et moins de 4 ans. Obligatoire AD et CD pour maintenir son AFGSU2 valide (à renouveler tous les 4 ans)	Jeudi 25 septembre	AD+CD
		La digue, de l'initiation au perfectionnement.	Jeudi 09 octobre	AD+CD
PAYS DE LOIRE	ANGERS	Le composite, dans tous ses états : injectable, usiné, fibré, comment l'utiliser au quotidien	Vendredi 10 octobre	CD
OCCITANIE	TOULOUSE	AFGSU Niveau II - Attention formation limitée à 12 personnes. Attestation à renouveler tous les 4 ans avec une journée de mise à jour des connaissances (Recyclage AFGSU II) - Obligatoire AD et CD.	3 JOURS : 9 et 10 octobre et 6 novembre	AD+CD
		MIH : du diagnostic à la prise en charge	Mardi 14 octobre	AD+CD
		Adopter les bonnes postures (TMS)	Jeudi 23 octobre	AD+CD
GRAND EST	REIMS	MIH : du diagnostic à la prise en charge	Jeudi 9 octobre	AD+CD
BRETAGNE	RENNES	MIH : du diagnostic à la prise en charge	Jeudi 25 septembre	AD+CD
SUR TOUT LE TERRITOIRE	EN PRÉSENTIEL !	Codification des actes, NGAP et CCAM - Soins, prothèse, EBD, publics spécifiques, ... un exercice conforme aux exigences réglementaires. La codification, un outil clé pour le chirurgien-dentiste et son équipe !	Lieu et date à définir	AD+CD

→ ENCORE ET TOUJOURS... ET PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ !

PRÉ-INSCRIPTION [ICI](#)

CONTACT FFCD

Lemya Nadia : 06 19 36 44 87
Lundi et jeudi de 8h00 à 17h00
ffcd.contact1@gmail.com



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité





FFCD est une association qui n'a pu exister que grâce à une belle histoire humaine de consœurs qui y ont cru et ont lancé cette dynamique en 2007.

En 2025, elle ne demande qu'à se développer dans toutes les régions avec le soutien de l'équipe de FFCD, élues et salariées, œuvrant avec convivialité et énergie.

FFCD c'est des formations dans votre région et en distanciel

Pour toute l'équipe du cabinet dentaire :

- Chirurgiens-dentistes (CD)
- Assistants(es) dentaires (AD)
- Secrétaires...

Syndiqué(e) au SFCD ou pas, tout le monde peut suivre les formations FFCD

- **Accompagner aux changements de pratique**
- **Promouvoir la prévention :**
prévention de difficultés administratives,
prévention des pathologies de l'équipe dentaire,
santé environnementale,
violences faites aux femmes
- **Ouvrir des horizons thérapeutiques :**
aromathérapie, hypnose...
- **Sécuriser votre exercice :**
obligations réglementaires, CCAM, traçabilité...



RÉSERVEZ VOS FORMATIONS DÈS MAINTENANT !

www.sfcd.fr/formation/

